

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** - (1996)

**Heft:** 88-89

**Rubrik:** Nouvelles fédérales

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles Fédérales

## VOTATIONS

### La réforme du gouvernement balayée

Le Conseil fédéral ne pourra pas se faire assister par de nouveaux secrétaires d'État. Le peuple suisse a refusé le 9 juin dernier la réforme du gouvernement et de l'administration. En revanche, il a largement approuvé l'article constitutionnel sur l'agriculture. La participation au scrutin a une nouvelle fois été très basse : environ 31 %. La réforme du gouvernement a été repoussée à une majorité de 60,6 % des voix. Seuls trois cantons romands, Genève, Vaud et Neuchâtel l'ont acceptée. Le non le plus massif a été enregistré en Appenzell Rhodes-Extérieures avec 77,9 % des suffrages.

Par contre, l'article constitutionnel sur l'agriculture, qui avait été rejeté en mars 1995, a été approuvé à une écrasante majorité. 77,6 % des votants et tous les cantons se sont exprimés en faveur de cet article.

## SOCIÉTÉ

### Les habitudes de transport

En 1994, les personnes habitant en Suisse ont couvert chacune une distance de 33 km par jour, ce qui leur a pris 83 minutes en moyenne. En dix ans, ce déplacement moyen a augmenté de cinq kilomètres, et sa durée d'un quart d'heure. L'enquête menée par le Département fédéral des transports, de la communication et de l'énergie montre également que les distances parcourues pendant les loisirs se sont accrues ces dix dernières années. Le Suisse consacre plus de la moitié de ses déplacements à des activités de loisirs, alors que les trajets du domicile au lieu de travail ou à l'école ne représentent plus qu'un quart du total.

Le trafic routier a bien entendu confirmé sa progression en dix ans. En 1994, les trois quarts

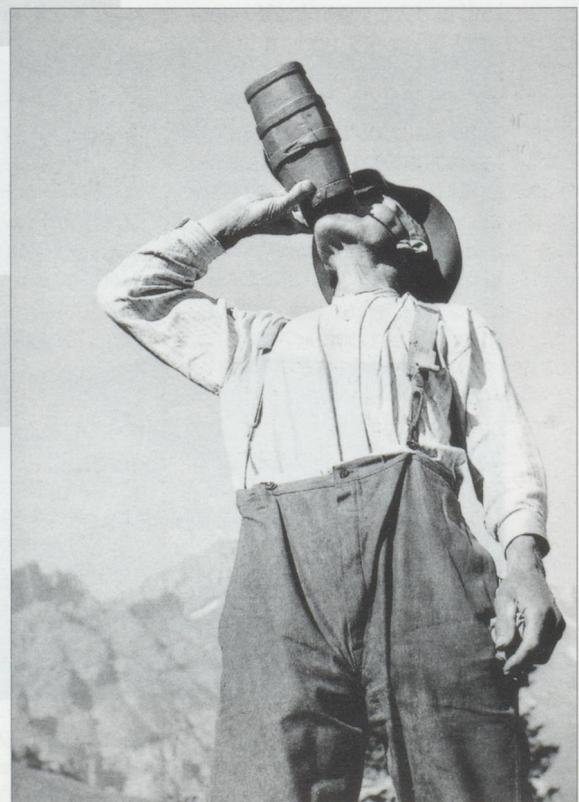
des ménages suisses possédaient au moins une voiture. Les transports publics ont surtout du succès auprès des jeunes, des retraités et des femmes. Pour l'ensemble de la population, la durée des déplacements effectués dans les transports en commun a été réduite d'un quart depuis 1984. La marche et le vélo représentent encore 20 % des trajets professionnels, et près de 60 % des déplacements pour les achats quotidiens. Mais la voiture reste bien présente, même sur de courtes distances, puisque 30 % des trajets en automobile sont inférieurs à trois kilomètres.

## AIDE

### Priorité aux Balkans

Après cinq ans d'efforts concentrés sur des pays comme la Pologne, la Hongrie ou la Tchéquie, l'aide de la Suisse aux pays d'Europe orientale se tourne progressivement vers l'Europe du Sud-Est et les pays de l'ex-URSS. C'est

ce qui ressort d'un rapport publié par la Direction pour l'aide au Développement et à la Coopération (DDC). Les pays d'Europe centrale ont dépassé le creux de la vague : la Pologne, la Hongrie, la Tchéquie, la Slovaquie, la Slovénie et les États baltes ont poursuivi leurs réformes, et se rapprochent du niveau européen. La Confédération n'engagera donc pas de nouveaux programmes dans ces pays. Les collaborations entreprises seront menées à bien, puis remises dans les mains de partenaires locaux. A termes, ces pays doivent devenir des partenaires économiques classiques. Cette réorientation de l'aide suisse permettra de soutenir l'ex-URSS et l'Europe du Sud-Est. L'instabilité politique, la corruption et le poids considérables de l'économie d'État rendent l'aide plus nécessaire que jamais dans ces pays. De plus, la guerre en ex-Yougoslavie a eu des conséquences économiques pour toute la région.



## Mystère aérien

Par un bel après-midi de la mi-juin, un Dornier 328 de la compagnie Air Engiadina a évité de justesse une collision, au-dessus de la Jungfrau. L'équipage affirme avoir vu un jet de couleur grise, à moins de 120 mètres de l'appareil d'Air Engiadina. Le premier réflexe de la compagnie est de signaler l'incident à l'armée suisse. Ce ne serait pas le premier incident impliquant un avion militaire ; on en a dénombré onze en 1995 et cinq depuis le début de l'année 1996. Après vérification de ses relevés radar, l'armée suisse affirme être hors de cause : aucune trace d'un appareil militaire dans le secteur ce jour-là. Par contre, l'hypothèse d'un avion militaire revendu à un particulier paraît plausible. Des Venom et des Vampire ont bien été vendus par l'armée il y a quelques années, mais leur prix (70 000 à 95 000 francs suisses), le coût de leur entretien et celui d'un heure de vol les ont réservés à des privilégiés. En Suisse, seuls quelques clubs ou associations ont pu se permettre une telle acquisition. Ce qui facilite les recherches, puisque l'on recense seulement 12 jets de ce type en Suisse, dont trois en état de vol. Là encore, les vérifications effectuées détournent les soupçons, aucun des trois avions n'ayant volé ce jour-là. Alors, l'équipage du Dornier 328 d'Air Engiadina aurait-il pris un ballon-sonde pour un dangereux jet ? Cela paraît peu probable. Le coupable de cette imprudence serait plutôt à rechercher du côté d'un avion de tourisme étranger ayant pénétré dans cette zone non-contrôlée où l'on vole à vue. Dans ce cas, il sera très difficile d'identifier l'engin, puisque les pilotes d'avion de tourisme ne sont pas tenus de fournir un plan de vol.

## PAYSAGE

### Réforme de l'aménagement du territoire

Dans les perspectives des changements à venir dans le monde agricole, le Conseil fédéral propose d'assouplir la loi sur l'aménagement du territoire, qui réservait strictement les terrains et bâtiments agricoles à la production. Dans les prochaines années, certaines fermes, trop petites ou pas assez rentables, seront probablement abandonnées. En permettant la transformation de certaines exploitations en logements ou lieux de production artisanale, le Conseil fédéral espère lutter contre la désertification et la présence de ruines dans la campagne suisse. La culture hors sol, l'élevage intensif ou le stockage seraient également possible sur ces terrains.

## FROMAGE

### Fraude dans les exportations

L'Union Suisse du Fromage (USF) a triché pendant dix ans pour écouler ses énormes excédents. Pour mieux exporter ses produits, en particulier vers l'Italie, l'UFS a accordé à ses clients des ristournes. 40 millions de francs suisses ont ainsi

## LE MESSAGER SUISSE

la revue des communautés suisses de langue française

### Formulaire d'abonnement

#### à remettre à l'un de vos amis

Oui, je souscris à un abonnement d'un an au Messager Suisse (11 numéros).

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

CP/Ville.....

Au prix de :

France

175 FF

Dom/Tom et étranger

190 FF

Abonnement de soutien

à partir de 200 FF

Règlement par chèque bancaire ou postal,

libellé à l'ordre de FSSP/MS à renvoyer à :

**GESA, Le Moulin Jacquet, 76440 Mesnil-Mauger.**



# Nouvelles Fédérales

été versés à une entreprise italienne en dix ans. Le but était de réduire artificiellement les prix de vente des fromages suisses, et de faciliter l'écoulement des stocks. L'USF a ainsi abusé des subventions suisses à l'exportation, mais aussi violé les accords sur les prix conclus avec l'Union européenne. Cette affaire devrait accélérer la dissolution de l'USF, prévue pour 2002 dans le cadre de la réforme de la politique agricole.

## COMMERCE

**La Suisse trop protectionniste**  
Les experts de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) voient d'un œil favorable les efforts de revitalisation engagés dans l'économie suisse. Point faible : le manque de concurrence dans certains secteurs fait que les prix pratiqués en Suisse sont en moyenne 50 % plus élevés que dans l'Union Européenne (UE). Exemple extrême : les produits alimentaires. Malgré les réformes en cours, le niveau de protection de l'agriculture reste élevé en comparaison internationale. Les denrées alimentaires coûtent en moyenne 60 % plus cher que dans les pays de l'UE. Même constat pour les appareils ménagers (35 % de plus), les livres, journaux, chaussures...

Les vêtements, par contre, s'achètent au même prix que dans l'UE, alors que les voitures sont moins chères en Suisse. Cette différence de prix ne peut s'expliquer uniquement par les coûts de production, plus élevés en Suisse que dans certains pays de l'UE, mais par un excès d'obstacles à la concurrence.

### Bilan positif de l'adhésion à l'OMC

Le Département Fédéral de l'Économie Publique (DFEP) a tiré mardi un bilan positif de l'adhésion de la Suisse à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le 1<sup>er</sup> juillet 1995. Depuis un an, l'économie suisse bénéficie d'un accès facilité aux marchés et d'une sécurité juridique accrue, estime le DFEP.

L'appartenance à l'OMC donne en outre une même direction aux politiques commerciales de l'Union européenne (UE) et de la Suisse. Elle permet aux cantons d'accéder à l'Espace Économique Européen (EEE) pour une part importante du secteur des marchés publics.

## LANGUES

### Le romanche au Tribunal fédéral

Saisi d'un recours de la com-

mune de Scuol, dans les Grisons, le Tribunal Fédéral (TF) a répondu en rhéto-romanche, devenu quatrième langue officielle suisse le 10 mars dernier. Les juges fédéraux ont utilisé la disposition constitutionnelle voulue par le peuple sans attendre l'adoption d'une loi d'application. La réponse du TF était rédigée en rumantsch grischun, langue commune mise au point en 1982 sur la base des cinq dialectes romanches et utilisée par l'Administration fédérale pour ses rapports avec les Grisons. Pour faciliter la compréhension, l'arrêt du TF a également été diffusé avec une traduction allemande.

Le recours de Scuol portait sur le refus du Conseil d'Etat des Grisons d'entériner une disposition adoptée par la commune en mars 1995, et exigeant des candidats à la bourgeoisie qu'ils parlent le romanche. Le TF n'avait d'ailleurs plus à trancher la question, le canton ayant admis qu'il n'avait pas le pouvoir d'annuler une décision communale, mais seulement le droit d'en prendre connaissance. Seule restait ouverte la question du dédommagement à accorder à Scuol, que les juges ont fixé à 4 000 francs suisses.



## BURUNDI : MORT DE TROIS DÉLÉGUÉS DU CICR

Trois délégués du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) ont été tués lors d'une mission au Burundi. Les victimes faisaient partie d'une équipe chargée d'approvisionner en eau des populations réfugiées au nord-ouest du pays, à la frontière du Zaïre et du Rwanda. Après avoir enflammé le Rwanda voisin, la guerre entre Tutsis et Hutus s'est installée au Burundi.

## ARGOVIE : FEMMES POMPIERS

Les Argoviennes vont devoir servir dans les corps de pompiers ou, à défaut, payer une taxe de remplacement. C'est ce qui a été décidé au cours des dernières votations. Cette obligation tombera toutefois pour les couples dont l'un des conjoints sert déjà comme pompier.

## FREIN À LA LIBÉRALISATION DES HORAIRES

Le vent de libéralisation des heures d'ouverture des commerces a connu un coup de frein lors des dernières votations du 9 juin. Plusieurs cantons devaient se prononcer sur la question. Partout, à Fribourg, Soleure, Saint-Gall et Winterthour, les prolongations d'ouverture en soirée ou quelques dimanches par an ont été rejetées.

## TRÈS CHÈRE SANTÉ

En Suisse, les dépenses de santé sont les plus élevées d'Europe, avec 3 737 francs suisses par habitant dépensés en 1995. Au niveau mondial, la Suisse n'est devancée que par les États-Unis, où les dépenses 4 321 francs suisses par personne. Ce classement, établi par un institut de recherches britannique, place également la Suisse en tête pour ce qui concerne la qualité des soins.

## TOUJOURS PLUS DE MÉDECINS

Selon des chiffres fournis par la Fédération des médecins suisses, la proportion de

médecins dans la population a constamment augmenté en Suisse ces dernières années : alors qu'en 1975 le pays comptait 9,9 médecins pour 10 000 habitants, il en recensait 17,4 en 1995. La densité médicale a donc pratiquement doublé en vingt ans.

## EMPLOI : LÉGER MIEUX POUR LES DIPLÔMÉS

Le marché de l'emploi s'est légèrement amélioré pour les diplômés universitaires en 1995, la part des demandeurs d'emploi s'élevant à 6,4 % alors qu'elle avait atteint 9,2 % en 1993. Cette moyenne recouvre des disparités régionales importantes, puisque 10 % des jeunes diplômés sont à la recherche d'un emploi en Suisse romande, contre 4,2 % en Suisse alémanique. Le marché de l'emploi a été plus favorable aux juristes et aux médecins.

## CHEVAUX PRÉHISTORIQUES

Huit chevaux de Przewalski ont été transportés de Zurich vers leur pays d'origine, la Mongolie, dans le cadre d'un programme de réacclimatation de cette race préhistorique en voie d'extinction. Ils seront gardés quelque temps sous surveillance avant d'être relâchés dans le désert de Gobi. Les cinq juments et trois étalons proviennent du parc zoologique de Langenberg et de la fondation Werner Stamm à Oberwil.

## LAC MAJEUR : POISSONS EMPOISONNÉS

Le canton du Tessin a interdit la pêche et la vente de la bondelle et de l'omble. Les valeurs limites de Dichloro-Diphényle-Trichloréthane (DDT) mesurées dans ces poissons ont été dépassées. Les émissions de DDT proviennent probablement de l'usine chimique Enichem basée au sud de Domodosola.

## HOMMAGE À UN JUSTE

Les autorités hongroises ont inauguré à Budapest une plaque honorant la mémoire du Suisse

Friedrich Born. Ce délégué du Comité international de la Croix-Rouge a contribué à sauver des milliers de Juifs hongrois durant la Seconde guerre mondiale. Friedrich Born est décédé en 1963 à l'âge de 60 ans.

## PTT : LES RISQUES DU MÉTIER

Selon les statistiques d'accidents publiées par les PTT suisses, 155 facteurs et un chauffeur de car postal ont été mordus par des chiens en 1995. En outre, 17 employés des Télécoms ont dû être traités pour des piqûres d'abeilles, de guêpes ou autres insectes. Les accidents survenus aux employés des PTT ont ainsi augmenté de 1,4 %.

## LA BIÈRE PARALYSE LE CERN

Deux bouteilles de bière déposées dans une chambre à vide ont paralysé durant cinq jours le LEP2, le plus grand accélérateur de particules du monde, au Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) à Meyrin. Le CERN a ouvert une enquête interne et déposé plainte.

## LES SUISSES SE LASSENT DES GLACES

La consommation annuelle de crème glacée a atteint l'an dernier 7,1 litres par personne en Suisse, contre 7,5 en 1994, ce qui représente un recul de 3,5 %. Ce petit appétit a quand même englouti 50,7 millions de litres de glaces. On est bien loin des champions toutes catégories, les Américains, qui en savourent 21 litres par personne et par an.

## ZURICH : LES DÉPUTÉS POINTÉS

Le canton de Zurich a économisé 10 500 francs suisses en sanctionnant environ 70 députés retardataires. La présidente du Parlement, lasse de voir certains élus prolonger la pause-café, a fait fermer les portes du Conseil et ordonné un appel nominal. Les absents devront renoncer à leur indemnité de 150 francs suisses.

## PETITES ANNONCES

**A vendre,**  
**Pyrénées atlantiques**  
**Pavillon à Lagor, 3 km**  
**d'Orthez, 30 mn de Pau.**  
**Maison plain pied sur**  
**terrain 1 216 m<sup>2</sup>, surface**  
**habitable 120 m<sup>2</sup>,**  
**petite forêt. SdB et WC**  
**indépendant. Cheminée,**  
**séjour 25 m<sup>2</sup>, 3 chambres,**  
**garage et cave fermés.**  
**Parfait état, toutes**  
**commodités.**  
**Prix : 500 000 francs.**  
**Écrire au journal qui**  
**transmettra.**

*Location à la semaine et périodes de vacances scolaires.*

*Joli 2 pces à Golfe-Juan,*  
*Alpes maritimes. Libre en*  
*septembre et octobre,*  
*1 300 francs la semaine.*  
*Écrire au journal qui*  
*transmettra.*